



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

États-Unis

Question écrite n° 86695

Texte de la question

Un mur menace les relations entre les États-Unis et le Mexique, toujours délicates en dépit de l'intégration des deux pays voisins au sein de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA). À Washington, la Chambre des représentants a adopté, le 16 décembre 2005, une loi sur la protection des frontières, la lutte contre le terrorisme et l'immigration illégale qui doit faire l'objet d'un vote au Sénat en février 2006. Entre autres mesures, cette loi, d'origine républicaine, prévoit la construction d'un « mur » de 1 130 km pour mieux « verrouiller » la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Le 9 janvier 2006, lors d'un sommet régional, Mexico a fédéré les protestations de toute l'Amérique centrale, visée par cette chasse à l'immigré illégal. S'ajoutant au nombre croissant de clandestins qui trouvent la mort dans le désert de l'Arizona en tentant de gagner les États-Unis, à la création de milices de volontaires armés postés côté américain, ce projet de mur a soulevé l'indignation. Face au tollé suscité au sud du Rio Grande, les Américains préfèrent parler de « structure de haute technologie pour surveiller la frontière ». Il n'en demeure pas moins que les relations sont particulièrement tendues actuellement dans cette région du globe, « trou d'air » au détriment des États-Unis dont notre pays peut profiter pour lui permettre de mieux asseoir ses relations et son influence auprès des pays d'Amérique centrale et du sud. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

La situation des immigrés d'origine mexicaine aux États-Unis est devenue l'une des questions les plus sensibles de la relation de ce pays avec le Mexique. Il n'en reste pas moins vrai que le Mexique et les États-Unis sont des partenaires au sein de l'ALENA ayant des liens économiques très étroits. De même, si la relation des États-Unis avec tel ou tel pays latino-américain peut connaître quelques tensions, ce pays est considéré par la plupart d'entre eux comme un partenaire essentiel. La France n'a donc pas à se poser en contrepoids des États-Unis dans cette zone, mais à y défendre ses intérêts, à y promouvoir son influence et la conception qu'elle a des relations internationales, dans le cadre d'un dialogue ouvert avec les États-Unis. Nous entretenons ainsi une présence et une relation fortes avec l'Amérique latine. Il s'agit de l'une des régions du monde où la présence française est la plus marquée. La France y dispose d'un important réseau diplomatique, consulaire et culturel, bien que nos moyens, tant en hommes que sur le plan budgétaire, soient en réduction. Nous obtenons ainsi d'excellents résultats dans le domaine de la coopération universitaire, scientifique et technique. Les lycées français, présents dans la quasi-totalité des pays de la zone, sont également parmi les plus importants et les plus performants de notre réseau. Sur le plan économique et commercial, la France entretient avec l'Amérique latine une relation ancienne. Dans de nombreux pays, nous sommes parmi les premiers investisseurs étrangers. En matière d'échanges commerciaux, nous avons d'importants intérêts : le Brésil est notre second partenaire hors OCDE et Maghreb, juste après la Chine. Le Mexique arrive juste derrière et est notre deuxième client dans la région. Sur le plan politique, enfin, la France entretient un dialogue nourri avec les pays d'Amérique centrale et du sud avec lesquels elle partage des valeurs communes et la même vision d'un monde multipolaire. Les visites présidentielles et ministérielles illustrent cette volonté de la France de renforcer encore les relations

bilatérales avec ses différents partenaires de la zone. De nombreuses visites ministérielles ont ainsi eu lieu en Amérique latine dans les dernières années et, en ce qui concerne ce début d'année, le ministre des affaires étrangères s'est rendu en Colombie en janvier et a reçu son homologue mexicain en février, tandis que le Président de la République se rendra en mai au Brésil et au Chili.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86695

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 1977

Réponse publiée le : 25 avril 2006, page 4396